

**« LE RÔLE DES SERVICES DU TRÉSOR POUR UNE MEILLEURE GOUVERNANCE DES FINANCES  
PUBLIQUES : RÉALITÉS ET PERSPECTIVES »**

**8ÈME COLLOQUE ANNUEL DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES SERVICES DU TRÉSOR  
- MADAGASCAR, 10 AU 13 NOVEMBRE 2014 -**

**« LA RÉFORME COMPTABLE : FINALITÉS ET DIFFICULTÉS DE MISE EN PLACE -  
CONVERGENCES DES NORMES COMPTABLES NATIONALES VERS LES STANDARDS  
INTERNATIONAUX »**



**LOTFI MISSOUM**

**DIRECTEUR CHARGÉ DU CONTRÔLE, DE L'AUDIT ET DE L'INSPECTION**

**TRÉSORERIE GÉNÉRALE DU ROYAUME DU MAROC**

**13 NOVEMBRE 2014**

# SOMMAIRE

- I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL AYANT PRÉSIDÉ À LA RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT**
  
- II. LES COMPOSANTES MAJEURES DE LA RÉFORME DE LA COMPTABILITÉ DE L'ÉTAT**
  
- III. LES DIFFICULTÉS SOULEVÉES PAR LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE**

# I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

## AU NIVEAU INTERNATIONAL

- **Les exigences en matière de transparence et d'harmonisation des normes comptables ;**
- **Naissance du Public Sector Committee (PSC) de l'International Federation of accountants (IFAC), devenu l'IPSASB en 2004 ;**
- **Revue des normes comptables dans le but d'harmoniser les normes du secteur public ;**

# I. LE CONTEXTE INTERNATIONAL ET NATIONAL

## AU NIVEAU NATIONAL

- **Evolution du contexte politique national marqué par l'adoption de la Constitution de juillet 2011 ;**
- **La réforme de la comptabilité de l'Etat comme support de la bonne gouvernance consacrée par le titre XII de ladite Constitution ;**
- **Le passage d'une comptabilité de caisse à une comptabilité d'exercice améliore la lisibilité et la transparence des comptes de l'Etat ;**
- **Une réforme de la comptabilité de l'Etat d'abord portée par les technocrates du ministère de l'économie et des finances.**

## II. LES COMPOSANTES MAJEURES DE LA RÉFORME

### AU NIVEAU NATIONAL

La réforme de la comptabilité de l'Etat au Maroc s'est articulée autour de cinq composantes majeures :

- ❖ Le référentiel comptable ;
- ❖ Le bilan d'ouverture ;
- ❖ Le système d'information ;
- ❖ La qualité comptable ;
- ❖ La conduite du changement.

## II. LES COMPOSANTES MAJEURES DE LA RÉFORME

### 1. LE RÉFÉRENTIEL COMPTABLE

Le référentiel comptable comprend :

- Le cadre conceptuel de la comptabilité de l'Etat et **13 normes comptables** ;
- **Le plan de comptes de l'Etat** ;
- Les modalités de fonctionnement des comptes ;
- Les instructions comptables.

### 2. LE BILAN D'OUVERTURE

- Engagement des travaux de préparation du bilan d'ouverture en partenariat avec les départements ministériels ;
- Travaux de recensement et de valorisation :
  - du parc immobilier ;
  - des immobilisations financières ;
  - des infrastructures hydrauliques, portuaires et aéroportuaires ;
  - des stocks et des immobilisations immatérielles.
- Etablissement du premier bilan d'ouverture de l'Etat au titre de l'exercice 2010.

## II. LES COMPOSANTES MAJEURES DE LA RÉFORME

### 3. LE SYSTÈME D'INFORMATION COMPTABLE

- **Ce système s'assigne pour objectifs de :**
  - **Fédérer les fonctions comptables de l'Etat ;**
  - **Simplifier et moderniser les circuits comptables de l'Etat ;**
  - **Renforcer le contrôle et la sécurisation des opérations comptables ;**
  - **Produire les états de synthèse budgétaires, comptables et les situations de gestion ;**
  - **Permettre la prise en compte des impératifs de la nouvelle approche budgétaire axée sur les résultats.**
- **Le périmètre fonctionnel de ce système couvre trois dimensions : la comptabilité budgétaire, la comptabilité générale et la comptabilité analytique ;**
- **Le système prévoit également une comptabilité auxiliaire (clients, fournisseurs, stocks, etc.) et la gestion de la trésorerie de l'Etat.**

## II. LES COMPOSANTES MAJEURES DE LA RÉFORME

### 4. LA QUALITÉ COMPTABLE

- **La recherche de la qualité comptable est une préoccupation permanente ;**
- **La réforme de la comptabilité publique a été une occasion pour procéder à un assainissement des comptes publics ;**
- **Le contrôle interne et l'audit interne ont été mis en place et intègrent la qualité comptable.**

### 5. LA CONDUITE DU CHANGEMENT

- **Un vaste programme de conduite de changement a été conçu dans le but :**
  - **d’obtenir l’adhésion de tous les responsables et acteurs concernés ;**
  - **de préparer et de former les utilisateurs clefs ;**
  - **de mettre la documentation technique nécessaire à la disposition des différents utilisateurs et partenaires.**

# III. LES DIFFICULTÉS SOULEVÉES PAR LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

## 1. DIFFICULTÉS LIÉES À LA SPECIFICITE DE L'INTERVENTION DE L'ETAT

- le droit de lever l'impôt ;
- le droit de disposer du domaine public ;
- le droit de disposer des richesses naturelles ;
- les obligations d'un Etat en tant qu'assureur en dernier ressort des collectivités territoriales et des établissements publics ;
- l'obligation de garantir la continuité du service public.

# III. LES DIFFICULTÉS SOULEVÉES PAR LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

## 2. DIFFICULTÉS LIÉES AU CARACTÈRE NON MARCHAND DU SECTEUR PUBLIC

- **Absence de rattachement des produits aux charges ;**
- **Absence de la notion de profit ;**
- **Prévalence de la souveraineté au lieu du contrat (sauf exceptions) ;**
- **Une grande proportion de prestations est sans contrepartie ;**
- **Le caractère inaliénable du domaine public (domaine maritime).**

# III. LES DIFFICULTÉS SOULEVÉES PAR LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

## 3. DIFFICULTÉS LIÉES À LA PRISE EN COMPTE DE CERTAINS PARAMÈTRES

- **La sécurité et la stabilité d'un pays ;**
- **Le volontarisme et la lisibilité des stratégies publiques ;**
- **Le poids de l'économie informelle ;**
- **La volatilité des bilans financiers ;**
- **Le patrimoine immatériel.**

# III. LES DIFFICULTÉS SOULEVÉES PAR LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

## 4. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES DANS LE CAS DU MAROC

- **Le critère d'inscription des immobilisations corporelles et incorporelles à l'actif du bilan (contrôle / propriété juridique) ;**
- **Le rattachement à l'exercice des produits régaliens (exemple : impôt sur les sociétés et impôt sur le revenu) ;**
- **Le recensement des stocks de l'ensemble des départements ;**
- **L'évaluation des engagements de l'Etat ;**
- **La réévaluation à la clôture de l'exercice :**
  - **La provision pour risque de change relative aux emprunts contractés en devises ;**
  - **La valeur des participations de l'Etat ;**
  - **Les gains latents des immobilisations corporelles et incorporelles ;**
- **Le caractère propriétaire du système d'information.**

# CONCLUSION

- **Comme tous les projets de transformation et au-delà des aspects techniques, la réforme a apporté des changements profonds sur le plan culturel ;**
- **Le couplage de la réforme avec le contrôle interne est une nécessité qui jette, par ailleurs, les bases de la certification des comptes ;**
- **Cette réforme tend à estomper les frontières entre ordonnateurs et comptables en déplaçant vert l'amont le point de départ du processus comptable.**

**Merci pour votre attention**